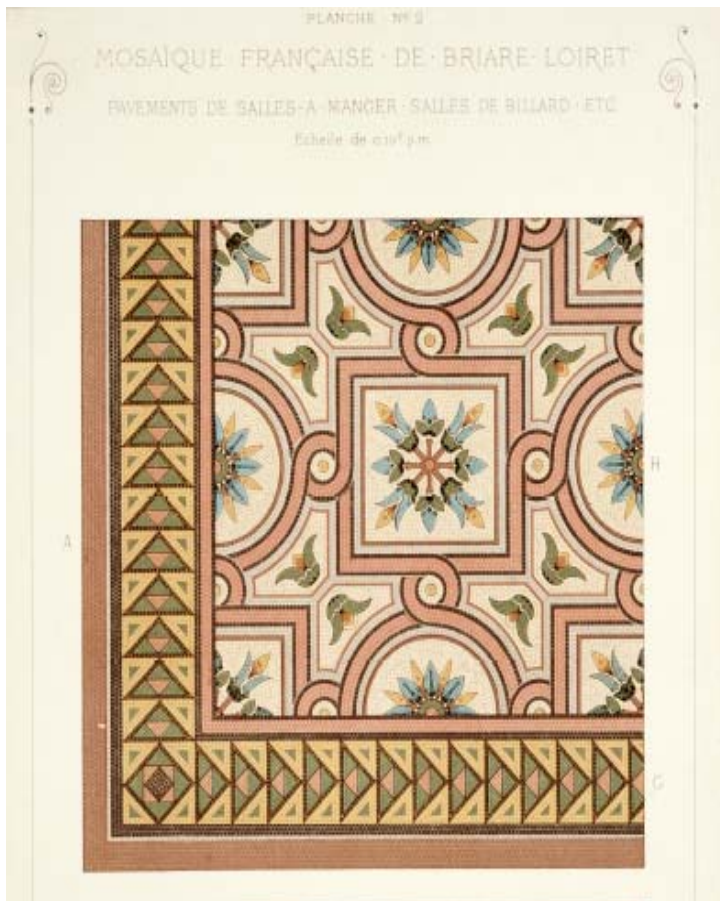


# Archives départementales du Loiret

Un entrepreneur et son entreprise au XIX<sup>e</sup> siècle

## la manufacture Bapterosses à Briare



## Déroulement de l'atelier

Durée : environ 1h30

Un dossier est remis à l'enseignant pour la préparation, et aux élèves au moment de l'atelier.  
Prévoir des stylos et des surligneurs de couleur.

À partir de documents de natures diverses (photos, dessins, rapports...), les élèves partent à la découverte de l'usine, des transformations du travail, de la vie des ouvriers, du paternalisme...

### Localisation de Briare dans le Loiret

#### 1/ **Carte du Loiret et quelques photographies du canal et pont-canal :**

repérer Briare Parler du canal de Briare et du pont-canal : Loire, voie navigable plus rapide et moins coûteuse que la route, importance du commerce, lien avec la Seine.

### Production de la manufacture

2/ Quelques **Clichés** issus des collections photographiques des Archives départementales (émaux) et de l'ouvrage de **Pascale Nourrisson** *Une aventure industrielle. La manufacture de Briare (1837-1962)* (perles).

### Le fondateur

4/ **Dia 1** : Portrait de Jean-Félix Bapterosses,

Un personnage bouillonnant d'idées et grand travailleur, un inventeur de la 1<sup>ère</sup> révolution industrielle (fer, charbon, vapeur). Il a inventé un moyen de fabriquer en série des boutons de céramique, point de départ de la production de la manufacture de Briare.

### Intérêt de la situation géographique de Briare

5/ **Dia 2** : Carte de France

Sur le fond de carte les élèves notent : kaolin, houille et tracent en trait continu le trajet emprunté par ces matières premières jusqu'à Briare puis, en trait pointillé le trajet des produits manufacturés jusqu'à Paris.

### Site de la manufacture

6/ **Dossier** : Plan de Briare

Repérer la Loire, la route de Gien, le chemin de fer, l'emprise de la manufacture.

7/ **Dia 3** : Gravure de l'usine

Faire entourer aux élèves sur le plan l'emplacement de l'usine telle qu'elle est représentée sur la gravure.

8/ **Dia 5** : La manufacture vue du plan d'eau.

### La révolution industrielle

9/ **Dossier** : Texte de Turgan *Les grandes usines* et **Dia 6** : La lampe de l'émailleur (Encyclopédie Diderot et d'Alembert)

Faire lire le texte à voix haute en surlignant les éléments de réponses et répondre au fur et à mesure au questionnaire. Montrer la revue, datée de 1863, dont est issu le document. Evoquer l'importance de l'industrie, des expositions universelles.

Noter le caractère élogieux du texte, la fierté avec laquelle l'auteur indique que les Anglais ont renoncé à fabriquer des boutons devant la supériorité de ceux fabriqués par la manufacture de Briare.

Indiquer aussi l'adaptation de la production au marché avec une diversification de la production : perles, fin XIX<sup>e</sup>, émaux, début XX<sup>e</sup>.

10/ **Dia 7** : Tour des fabricants de moules de boutons (Encyclopédie Diderot et d'Alembert).  
On tire l'énergie de la force humaine, les personnes travaillent à deux.

11/ **Dia 12** : Les grandes machines, 200 chevaux –vapeurs (1875)  
Le progrès a été l'utilisation de la machine à vapeur pour une production plus rapide et moins chère (notion de rendement).

11/ **Dia 8** : L'atelier des presses.  
Présence d'enfants. Description du travail des adultes et des enfants.

12/ **Dia 9** : Les fours de cuisson  
Montrer la qualité architecturale, la propreté. Améliorations des conditions de travail apportée par J.-F. B, témoignant à la fois d'une attention aux ouvriers mais aussi de son souci de rentabilité.  
Exemples.  
Nécessité constante d'améliorer les produits. Exemple.

### Les conditions de travail

13/ **Dossier et vitrine** : Les deux rapports des commissaires de police (20 mn).  
Demander qui a écrit le texte, à qui est-il destiné, de quoi parle-t-il ? Expliquer le mot « remercié ».  
Exercice : compléter les blancs dans le texte.  
Faire récapituler la journée d'un enfant. Faire noter les mots *catéchisme* et *dimanche*, sur un rapport, et *classes* sur l'autre. Combien de jours chômés ? La famille est-elle entièrement rassemblée ?

14/ **Dia 10** : L'atelier de posage de queues.  
Aborder l'aspect de la compartimentation du travail, de la répartition des rôles, de la supervision du travail.

15/ **Dia 11** : Vue des hommes dans les ateliers (1875)

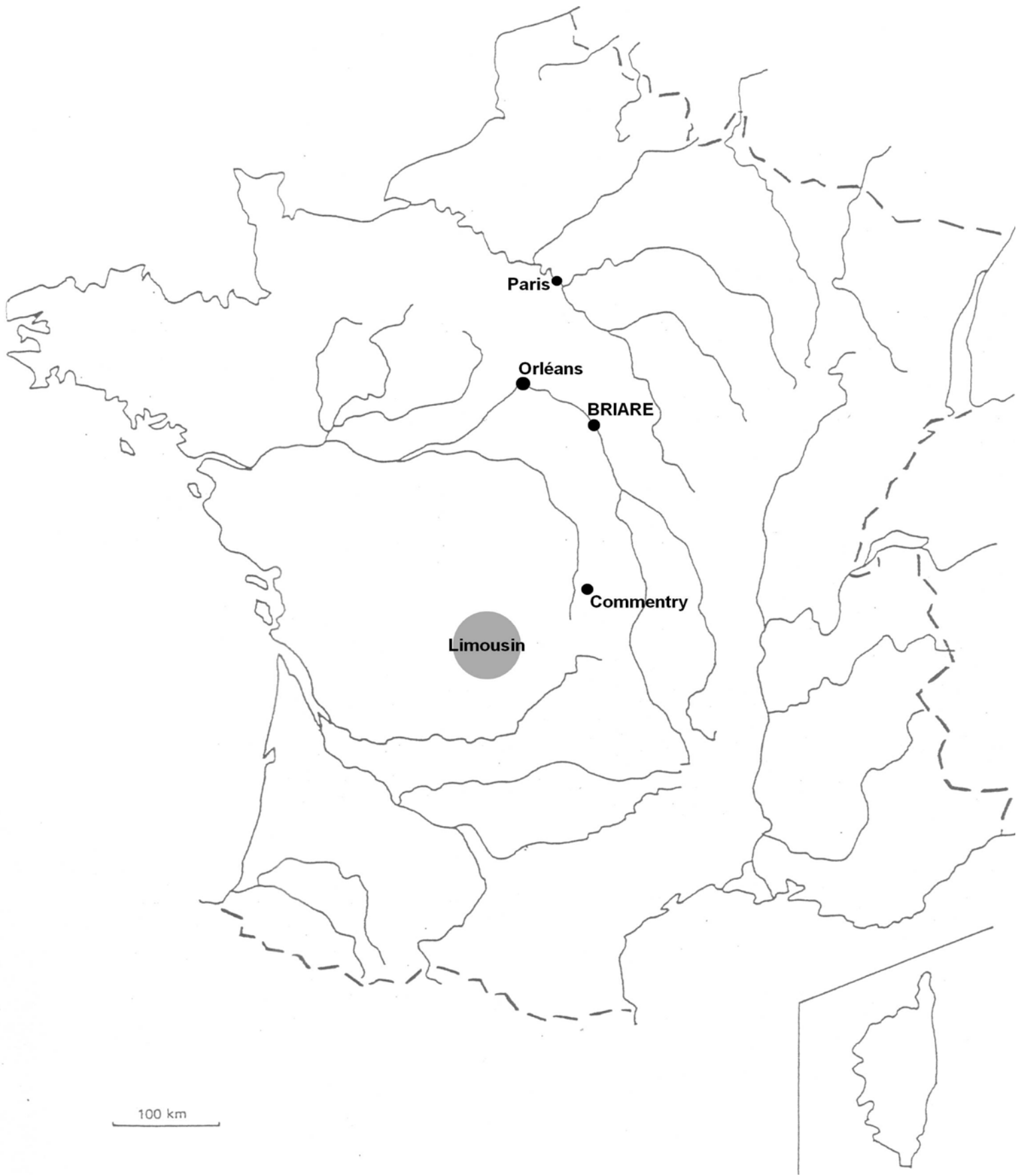
16/ **Dossier** : Etat numérique des ouvriers  
Comparer les salaires des hommes, femmes et enfants, leur faire comprendre qu'une famille ouvrière ne pouvait avoir d'autres dépenses que le loyer et la nourriture.  
Expliquer que des lois sont votées petit à petit fin aux XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles pour diminuer la journée de travail et augmenter les salaires.

### Le paternalisme, impact de l'entreprise et de la famille de l'entrepreneur sur la cité

17/ **Dia 15** : Sortie d'usine

18/ **Dia 16 et 17** : Cité ouvrière

18/ **Dia 18 à 24** :  
L'hospice Saint-Jean, l'église paroissiale, les châteaux, le square Bapterosses...  
Lecture à voix haute du témoignage d'un ouvrier de la manufacture devenu domestique dans la famille Bapterosses.



Paris

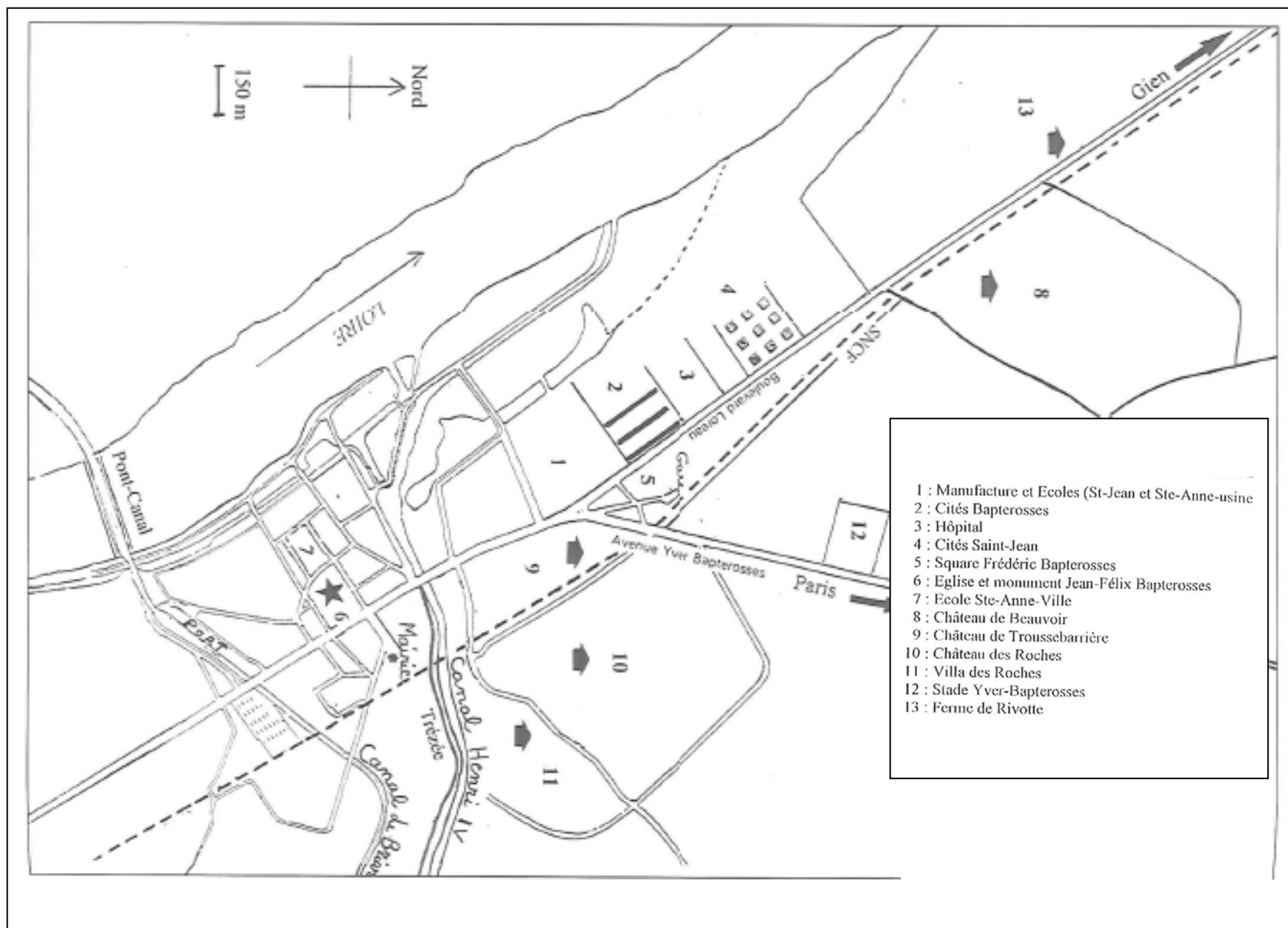
Orléans

BRIARE

Commeny

Limousin

100 km



Briare-le-Canal : la manufacture et ses principales extensions (Plan P. Nourisson).

FABRIQUE  
DE  
**BOUTONS CÉRAMIQUES**



DE  
**M. BAPTEROSSES,**  
A BRIARE.

L'invention des boutons en émail ou en porcelaine est déjà ancienne; avant 1706, les maîtres boutonnières en émail formaient une communauté, et, à cette époque, ils furent réunis aux maîtres verriers; ils s'appelaient *patenotriers, boutonnières d'émail, verre et cristallin*. L'édit qui en avait fait un corps de jurande avait été donné en 1566 par Charles IX, et confirmé en 1599 par Henri IV; il est vrai qu'il y avait loin de leurs procédés à ceux de M. Bapterosses, et nous ne croyons pas qu'aucun d'entre eux ait jamais pu faire à la lampe d'émailleur les cinq millions de boutons fabriqués chaque jour dans l'usine de Briare. La matière employée et les procédés mécaniques ont si peu de rapport, que l'on peut en quelque sorte dire que M. Bapterosses est le créateur d'une industrie toute nouvelle, que lui seul encore a pu exercer. La description de ces procédés fera comprendre l'inutilité, au moins quant à présent, d'une concurrence à laquelle l'industrie anglaise a renoncé. Devant la perfection et le bon marché des produits de M. Bapterosses, M. Minton lui-même, cessionnaire des brevets d'un ingénieur anglais nommé Prosser, a dû renoncer à la fabrication des boutons en pâte de porcelaine, et M. Bapterosses a cette gloire, assez peu

commune en France, de fournir l'Angleterre d'un de ces articles qui ont l'air de lui appartenir exclusivement.

Extrait de la revue  
*Les grandes usines, études industrielles,*  
Turgan, 1865

D'après M. Turgan,

1/ Que fabrique la manufacture Bapterosses à Briare ?

2/ Comment s'appelait la communauté des personnes exerçant cette profession en 1706 ?

3/ Comment s'appelait leur outil de travail ?

4/ Combien de boutons la facture de M. Bapterosses produit-elle en une journée ?

5/ Pourquoi M. Bapterosses est-il qualifié de « créateur d'une industrie toute nouvelle » ?

6/ Qu'est-ce qui fait la supériorité des boutons de M. Bapterosses sur le marché ?

7/ Quel signe irréfutable de cette supériorité l'auteur donne-t-il ?

Briare, le 17 mars 1864

Monsieur le Sous-Préfet

Travail  
des enfants  
dans les manufactures

Conformément aux lettres que vous avez bien voulu m'écrire les 9 et 11 mars courant, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous me demandez sur l'exécution de la loi du 9 septembre 1848, dans la ..... de Briare.

Je dois vous rendre compte Mr le Sous Préfet, que jusqu'à présent cette loi et les autres qui régissent cet établissement .....

.....  
Vous me demandez quel est le nombre des enfants au-dessous de 8 ans ; il n'y en a plus ; il en existait quelques-uns ; mais on les a remerciés.

.....  
..., et celui des enfants de 12 à 16 ans est de 74.

Le temps de travail pour les diverses catégories d'enfants des 2 sexes, de même que celui des femmes, ouvriers d'Etat etc. est de .....

La journée commence à ..... et finit à ....., en toutes saisons.

Il y a repos de 11 heures à midi, temps pendant lequel les ouvriers sortent pour le déjeuner.

Les enfants, les filles, femmes etc. chôment ..... Ceux-là ne reçoivent pas l'instruction primaire, trois ou quatre seulement vont prendre des leçons le soir.

Ceux qui doivent faire leur première communion vont au ..... à 10 heures et demie du matin.

Les enfants et autres ouvriers en général ne sont point pourvus de livrets délivrés par le Maire. On ne s'est pas fait remettre non plus le certificat d'usage délivré par l'officier de l'état civil

.....

Toutefois, le chef d'établissement possède quantité de livrets qui sont dans des casiers depuis de nombreuses années ; mais qui n'ont pas été remplis. On s'est borné jusqu'à ce jour, à remplir des livrets pour des ouvriers sortant et allant travailler au loin.

Enfin, Mr le Sous-Préfet, les noms des ouvriers sont inscrits ..... sur un registre, j'en ai compté



600 environ, mais les dates des entrées et sorties n'y figurent pas.

Toutefois les employés comptables qui tiennent le registre dans lequel ils ont fait les entêtes, colonnes, etc. nécessaires à l'inscription de ces renseignements, m'ont promis de remplir cette lacune.

J'ai l'honneur d'être

avec respect

Monsieur le Sous-Préfet,

votre dévoué serviteur

.....

*signature*

Canton  
de  
Briare

Briare, le 13 décembre 1866

Commissariat  
de  
Police

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements demandés par votre lettre du 1<sup>er</sup> du courant, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants travaillant dans la manufacture de Briare et sur la durée et la distribution du travail des enfants :

	garçons	filles
.....	.....	.....
9 ans	17	13
10 ans	16	19
11 ans	13	11
12 ans	17	10
.....	.....	17
.....	.....	24
.....	.....	25
.....	.....	21
Totaux	140	146
Ensemble	286	

Le travail des enfants se rattachant toujours à celui des adultes, sa durée est uniformément, d'après le règlement, de onze heures divisées ainsi :

Le matin de 6 à 11 heures \_\_\_\_\_ 5 heures  
Le soir de midi à 6 heures \_\_\_\_\_ 6 heures

Malgré les ....., on peut ne considérer que 10 heures de travail sur lesquelles encore une

demi-heure au moins est prise tant le matin que le soir, pour ce qu'on appelle le petit goûter. Il y a en outre beaucoup d'interruption dans le travail qui, ainsi, n'est pas strictement assidu ou continu.

A onze heures tous les enfants, comme les autres ouvriers, sortent de l'usine et rentrent à midi excepté certains ouvriers occupés aux fours qui sortent les uns à midi et les autres à minuit.

Dans le nombre des enfants (garçons) 24 de 13 à 16 ans sont occupés à .....

Le chômage a lieu le dimanche pour tous les enfants excepté ceux dont il vient d'être parlé qui travaillent la moitié de la journée.

Un grand nombre des enfants notamment parmi les jeunes filles .....

Une salle d'école est construite dans l'Etablissement. On est à même à faire les appropriations intérieures, et, dans quelques mois, l'école sera ouverte. La fréquentation en sera obligatoire pour tous les enfants. Elle sera gratuite.

Ils n'ont pas été jusqu'à présent pourvu d'un ..... délivré par le Maire ; mais ....., tous vont en avoir ; leurs noms sont inscrits sur un registre tenu par un employé de la fabrique sous la surveillance du Chef d'Etablissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux et de dévouement.

Le .....,

Signé Bonneval

Département  
du Loiret

EMPIRE

FRANÇAIS

Arrondissement  
de Gien

Gien

le 11 decem 1866

Commissariat  
de police  
de Gien

N°62

**Objet**

Le ..... du canton

de Gien à M. le Sous-Préfet

Travail dans  
les usines

Monsieur le Sous – Préfet

Conformément aux instructions contenues dans vos  
dépêches n<sup>os</sup> 2765 et 2768, relatives aux renseignements  
demandés sur le travail ..... dans les  
manufactures et fabriques de Gien, j'ai l'honneur  
de vous rendre compte de ce qui suit :

1<sup>e</sup> – Succursale de la Fabrique de Briare –  
M. Bapterosses gérant

_____	au-dessous de 8 ans	”	} 72
nombre d'enfants employés	de 8 à 12 ans	17	
(jeunes filles)	de 12 à 16 ans	55	
	plus 4 jeunes garçons de 10 à 12 ans		4

L'ouverture des ateliers est à 6 heures du matin, été comme hiver, la fermeture à 6 heures, soir - une heure de repos de onze heures à midi - en tout Onze heures de travail.

La fabrique occupe 187 ouvriers des deux sexes, dont

.....

Le travail n'est pas pénible ; il consiste dans l'assortissage des boutons, l'émail desdits, la pose des queues et soudures.

Les ateliers sont fermés les dimanches et jours de fêtes.

Moyenne des salaires : ..... pour les hommes, ..... pour les ouvrières, ..... pour les enfants.

Pendant une période dite d'apprentissage, ne dépassant jamais deux mois, les ouvriers des deux sexes sont à la journée, 2.00, 75 & 45 et dès qu'ils connaissent leur partie sont tous à la tâche.

Établissement bien tenu. Les latrines des femmes cependant offrent ..... Elles devraient être complètement isolées de celles des hommes et mieux closes.

|  
|  
(Fabrique de faïence)  
|  
|

## Résumé

Trois cents familles d'ouvriers au moins vivent du travail des deux fabriques, il est inutile d'insister sur les immenses services qu'elles rendent à la population ; les

travaux exécutés sont généralement peu pénibles, ils n'excèdent pas les forces de chacun ; de plus, ils ne nous paraissent avoir aucune mauvaise influence sur la santé, même pour les émailleurs – qui, interrogés à ce sujet, nous ont déclaré que les nouvelles préparations étaient inoffensives ; enfin, .....  
..... – Cependant, bien que reconnaissant l'excellente organisation de leurs fabriques, nous croyons devoir formuler une espérance et nous faire l'écho sur ce point du désir de bien des ouvriers consultés ; elle a pour objet le ..... dans les deux établissements afin que les familles ne soient pas divisées aux heures des repas, ce qui, en effet, nous paraît plus convenable, tant au point de vue économique qu'à celui d'une .....

Veillez agréer,

Monsieur le Sous-Préfet,

L'assurance de ma considération très distinguée.

Votre très dévoué serviteur

Signature